

COMPTE-RENDU DE LA REUNION **DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 JANVIER 2008 (20h30)**

Etaient présents : MM. Gilbert NINOUX, Maire, Gérard CROZIER, André SILVESTRE, Mme Catherine BESSON, M. Jean-Michel CHAGNON, adjoints, Mme Martine COTTE, MM. Albert PETIT, Bernard VINCENT, Bernard COMTE, Jean-François DURAND, Mme Jocelyne CASTON, MM. Christian BEHAGHEL, Olivier MIGNEREY, Guy VIGLIOCCO.

Etaient excusé(e)s : M. Alain GOURDOL.

Etaient absent(e)s : MM. Lucien COURSANGE, Dominique SEGUIN.

Secrétaire de séance : M. Bernard VINCENT.

La lecture du compte rendu de la séance du conseil municipal précédente n'a soulevé aucune observation.

TRAVAUX DE VOIRIE 2007 :

Avenant n° 1

Le Maire rappelle qu'un marché de travaux de voirie a été signé avec l'entreprise VAL RHONE TP de Châteauneuf-sur-Isère, après mise en concurrence, pour la somme de 64 916 € HT. A la demande de plusieurs riverains, le Maire propose d'ajouter au marché la réfection partielle de la rue du Parc. Le coût est évalué à 7 698,91 € HT et représente une plus-value de 11,86 %. La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie comme le prévoit le Code des marchés publics au-delà de toute augmentation de plus de 5 %. Un avis favorable a été rendu le 28 décembre 2007. Le Conseil municipal prend acte des travaux supplémentaires et autorise le Maire à signer l'avenant n° 1 au marché de travaux avec VAL RHONE TP, entreprise titulaire du marché initial, pour un montant égal à 7 698,91 € HT.

ELECTRIFICATION RURALE :

Aménagement esthétique des réseaux au carrefour RD 125 / RD 93.

Pour compléter le projet d'extension de réseau au poste « La Croix » voté en novembre 2007, anticiper l'aménagement du carrefour dit du « PMU » par le Conseil général, et permettre l'engagement des travaux d'éclairage public prévu le long de la RD 93, de la Boulangerie au bar PMU, la ligne aérienne basse tension partant de la propriété ROYER et allant jusqu'à l'Aquarium sera supprimée. Des extensions de réseau souterrain seront réalisées et des branchements repris. Le montant des travaux, maîtrise d'œuvre comprise s'élève à 128 900 €. Les subventions mobilisées par le Syndicat des Energies et la récupération de TVA permettront de ramener la part à la charge de la Commune à 23 988 €.

Eclairage public.

Le projet d'éclairage public a été dressé et estimé par le Syndicat des Energies. Il est prévu l'implantation de 15 candélabres à crosse simple entre la Boulangerie du bas village et le carrefour avec la RD 125, et de 3 candélabres à crosse double en bordure de l'espace Saint-Joseph. Le montant total des travaux s'élève à 65 780 €. Avec la subvention du Syndicat (20 % du montant HT) et la récupération de TVA, la part qu'aura à acquitter la Commune s'élèverait 44 000 €.

Le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité chacun des deux projets.

ASSAINISSEMENT AUTONOME :

Adhésion de la Commune d'Aubenasson au S.I.A.V.D.

Le Maire informe les conseillers que la Commune d'Aubenasson a choisi de rejoindre le SIAVD, créé le 1^{er} janvier 2006 suite aux nouvelles obligations pour les collectivités territoriales en matière de contrôle.

Cette adhésion a été présentée et acceptée par le Comité syndical lors de sa séance en date du 7 décembre 2007. Le Conseil municipal d'Alex est amené à se prononcer sur cette nouvelle adhésion. L'adhésion est acceptée par 3 voix pour, 1 voix contre et 10 abstentions.

BUREAUX DE VOTE :

Intégration des nouvelles dénominations de voies communales.

Le Maire rappelle l'article L. 17 du Code électoral disposant qu'à chaque bureau de vote est affecté un périmètre géographique. Considérant l'opération de dénomination des rues commencée en juin 2005 et l'aboutissement du travail sur les secteurs Les Cottés, Les 4 Combes, Les Aures, Le Fournas, Aiguebonne, Les Astiers, Les Bois, Les Richards, Laye, le Conseil municipal s'est prononcé favorablement sur l'intégration des nouvelles dénominations de voies aux bureaux de vote n° 1 (village) et n° 2 (périphérie).

DIVERS

● Financement du second réservoir d'eau potable : souscription d'un emprunt

La Commune a reçu quatre propositions de prêt. Le Maire, par délégation du Conseil, a accepté la proposition remise par DEXIA CREDIT LOCAL et contracté un prêt de 250 000 € sur 15 ans à taux fixe 4,63 % réduit à 4,06 %. Le coût total du crédit s'élève à 88 639 €.

● Dénomination et numérotation : 6^{ème} tranche

Une réunion publique est prévue le vendredi 18 janvier pour la présentation des nouvelles dénominations de voies sur les secteurs de Soulier, Les Fanges, les Bayles, Route de Fiancey, Route de Montoisson et Route d'Ambonil. M. CROZIER a donné lecture des noms attribués à chaque voie aux conseillers, qui ont ensuite émis un avis favorable au projet.

● Etude hydraulique « Canal du Moulin »

Un premier compte-rendu a été établi par le bureau d'études SAFEGE. Les données issues du levé topographique, du recueil des données (plans, études, événements, projets...) et des repérages de terrain ont été intégrées dans un modèle informatique. Celui-ci a permis de mettre en évidence les conditions d'écoulement dans le Canal en cas de grosses intempéries et de quantifier les phénomènes. Une prochaine étape consistera à identifier et évaluer les aménagements conseillés pour sécuriser davantage les zones d'urbanisation existantes et futures.

● Société de sécurité : bilan 2007

MM. NINOUX et CROZIER ont reçu le responsable de l'agence de sécurité avec laquelle la Commune a passé contrat, et dressé le bilan de leurs interventions en 2007.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance publique a été levée à 22h35.